

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION COLOCATERRES
Vendredi 5 avril 2013

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les adhérentEs et sympathisantEs de l'association Colocaterres,

On retiendra 2012 comme l'année de la naissance de notre jardin au Plateau d'Assy. Un an après la création de l'association Colocaterres, la mairie nous a mis à disposition au mois de Juin un terrain de 1700 m², rue des Granges, en face du quartier des Prés Nouveaux. Nous l'avons immédiatement investi et les bénévoles de l'association y ont mis tout leur cœur et leur énergie pour commencer à préparer la terre pour quelques premières plantations. A force de grelinage, de désherbage et de ratissage, la prairie a laissé place à une première ébauche de ce que pourra être notre jardin partagé.

Une parcelle collective de 300 m² a été circonscrite et 16 parcelles individuelles ont déjà été attribuées. Au vu des premières récoltes, la terre déjà cultivée semble y être de bonne qualité, même si cette courte saison potagère ne nous a pas encore permis d'en connaître toutes les subtilités. Néanmoins, une moitié du terrain a été décapée de sa terre végétale en des temps anciens et nous aurons à penser différemment cet espace inculte.

Lors de nos réunions hivernales et pendant que les cerfs consommaient avec gourmandise nos derniers pieds de choux, nous avons continué à imaginer notre jardin sur le papier. Les idées ont germées, les espaces se sont précisés, le jardin a pris forme. En plus de la culture biologique de légumes divers et variés, les projets se sont révélés nombreux : clôture, abris, fleurissement, plantes aromatiques, médicinales, tinctoriales, petits fruits, compostage, purin, permaculture, jardin aquatique, espace pédagogique, arbre à palabre, coin des vieilles chaises, four en terre, etc... Des commissions ont été créées pour se répartir les tâches et les responsabilités. Chacun devra s'y impliquer pour contribuer aux travaux collectifs et donner vie au jardin que l'on souhaite.

Reste donc à concrétiser toutes ces intentions lors de l'année 2013.

Les nichoirs ont déjà été posés dès les prémices du printemps, quelques oignons ont été repiqués, des petits pois semés, et le jardin attend maintenant avec impatience tous ses jardiniers pour donner le meilleur de lui-même. Les gros travaux nécessaires à court terme seront la pose de la clôture, dont les piquets auront été parrainés par de généreux donateurs, et s'il est possible, la pose d'un abri. Comme on cimente la première pierre d'un édifice, nous planterons pour notre part notre premier piquet en grande pompe et fanfare. Et quand le jardin sera suffisamment paré de charmants atours, nous en ferons l'inauguration avec tous les acteurs du projet.

L'association, en 2012, a compté 26 adhérents à jour de leur cotisation, de nombreux autres jardiniers, moins à jour de leur cotisation, plus quelques sangliers et blaireaux pas du tout à jour de leur cotisation mais trop heureux de pouvoir se servir chez nous en navets et en vers de terre. Nous espérons que l'équipe des jardiniers s'étoffera en 2013 et que nos amis à quatre pattes continueront à se sustenter, mais ailleurs que dans les limites de notre jardin.

Des projets annexes au jardin lui-même sont également en réflexion, voire en préparation : le compostage en pied d'immeuble en collaboration avec le SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des ordures ménagères), la participation aux Folies Végétales (foire aux plantes) et au Rendez-vous au Jardin (découverte des jardins en Rhône-Alpes) avec le Jardin des Cimes, le lancement du mouvement citoyen des Incroyables Comestibles.

Pour ce qui concerne nos ressources, elles sont toujours aussi limitées. Nous avons postulé pour une subvention communale et nous sommes en attente d'une réponse de la mairie. Le parrainage des piquets nous donnera, en tout ou pour partie, les moyens de clôturer. Notre subvention régionale est conditionnée au fait d'avoir déjà un fond de roulement, pour qu'on puisse faire les dépenses avant

de se faire rembourser pour moitié. A cause de notre peu de liquidité, cette subvention ne pourra malheureusement pas nous aider autant qu'elle nous l'aurait permis.

Malgré tout, nous continuerons en utilisant toutes nos ressources d'énergie, de persévérance et de créativité pour arriver à nos fins.

Une réflexion de fond sur notre mode d'organisation et de gouvernance en tant qu'association nous a amené à revisiter le bienfondé des statuts qui définissent notre fonctionnement. Selon ces statuts, le Conseil d'Administration est composé d'un bureau, lui-même composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, dans une structure pyramidale. De fait, ce modèle ne correspond pas à notre mode de fonctionnement courant, puisque que les décisions sont prises sur la base du consensus, sans vote ni mise en jeu de pouvoir. C'est pourquoi le fonctionnement en collégial nous a paru plus proche de notre réalité et de notre envie de travailler dans un esprit participatif et coopératif plutôt que hiérarchique. Nous soumettrons cette proposition à l'Assemblée Générale.

Enfin, le besoin s'est fait sentir de donner un nom à notre vrai jardin, dont Jardy, le jardin sans terre, rappelez-vous, aura été le précurseur. Suite à une réflexion sur les attentes que chacun avait de ce jardin partagé, il en est ressorti que l'aspect de la rencontre et du partage était le plus prégnant, en plus de la convivialité et de la détente. Un nom, qui devra être validé par l'Assemblée Générale, a finalement émergé et fait consensus: Le Jardin des Palabres. Déjà tout un programme !

Merci de votre attention.

Dominique Robit, président de l'association